

3 NOVEMBRE
2014

Lettre aux Pathologistes

Mise en place de commissions de travail

Chers Collègues,

Je tiens tout d'abord à vous remercier de m'avoir élue et je remercie l'ensemble des membres du Conseil d'Administration de la confiance qu'ils m'ont témoignée en m'élisant à la Présidence de notre Syndicat. C'est un grand honneur pour moi de succéder à Michel Guiu, actuellement Président d'Honneur du SMPF. Je salue le travail qu'il a mené avec son équipe durant ses deux mandats, modèle de courage et de détermination.

Nous sommes six nouveaux membres au Conseil d'Administration : Eric Anger, Laurent Antunes, Philippe Chalabreysse, Camille Dupin, Olivier Vire et moi-même. L'équipe travaille dans la continuité puisque 50% des effectifs de l'ancien Conseil d'Administration font partie de la nouvelle équipe : Béatrix Cochand-Priollet, Joël Cucherousset, Philippe Camparo, Frédéric Staroz, Jérôme Chetritt, Philippe Gros et Alain Gaillot. Nous déplorons que le troisième poste hospitalier n'ait pas été pourvu faute de candidat. Néanmoins, nous sommes au moins six membres du CA à exercer ou avoir exercé de nombreuses années en milieu hospitalier et/ou universitaire : Béatrix Cochand-Priollet et Joël Cucherousset, Philippe Camparo, Philippe Gros, Laurent Antunes et moi-même.

Nous sommes ravis de vous retrouver au Carrefour de Pathologie au CNIT en novembre prochain lors de notre Assemblée Générale.

Nous allons vous présenter les **7 commissions de travail** mises en place cet automne, avec la désignation d'un pilote pour chaque groupe. Leur composition tient compte des différents modes d'exercice. Le Bureau du CA et notamment nos deux Vices Présidents, Joël Cucherousset et Philippe Camparo, auront pour mission de réaliser la synthèse du travail de chaque commission



AG du SMPF
JEUDI 20 NOVEMBRE 2014
16h - 17h
CNIT
Salle Dickens 4

**Réservez la date
et Venez nombreux**

LES COMMISSIONS

- **Philippe Chalabreysse** pilote la **commission « Modes d'exercice »**. Dans un premier temps ce groupe va effectuer un état des lieux, avec recensement de la population ACP.



Il existe environ 160 structures hospitalières (800 ACP) et 300 structures libérales (650 ACP). A terme, cette commission organisera une journée d'informations pour toute la profession dans le but d'étudier l'impact des préconisations du Rapport 2012 de la DGOS sur l'avenir et le regroupement des structures.

- **Olivier Vire** pilote la **commission « Tests compagnons »**. Les tests compagnons regroupent des tests immunohistochimiques et des tests moléculaires. Actuellement, seules les plateformes de génétique moléculaire hospitalières sont habilitées à réaliser les tests de BRAF, KRAS, NRAS, EGFR et ALK. Depuis quelques semaines, des automates miniaturisés de biopathologie moléculaire par PCR sont disponibles sur le marché. Ceci pourrait améliorer grandement le délai du rendu du résultat chez des patients métastatiques pour lesquels il est urgent de donner un résultat dans les plus brefs délais. Le pathologiste aussi bien hospitalier que libéral pourrait réaliser ces tests dans sa pratique courante et transmettre un compte rendu intégratif (intégrant les tests moléculaires) aux cliniciens très rapidement. Les plateformes hospitalières avec la NGS continueront sans nul doute à contribuer au développement de la recherche de nouvelles mutations ou translocations. L'accès direct pour tout pathologiste s'il le souhaite à ces techniques moléculaires peut devenir une réalité.



Le Syndicat souhaite depuis de nombreuses années inscrire à la nomenclature ces actes de techniques moléculaires. Cependant quelle que soit la situation économique, cela ne pourra pas se faire à enveloppe constante pour l'ACP,

chaque test étant actuellement rétribué entre 200 et 300 euros aux plateformes hospitalières.

- **Philippe Camparo** pilote la **commission « CSA : consultation de second avis »**. Ce groupe sera une force de propositions pour alimenter la réflexion du groupe homologue mis en place cet été par le CNPath à propos de l'abandon de la DLS et la création d'une CSA non seulement pour la Cancérologie mais pour tout problème diagnostique en Pathologie.

- **Alain Gaillot** pilote la **commission « Démarche Qualité »**. A cette occasion, nous souhaitons témoigner toute notre reconnaissance et notre admiration pour le travail effectué sur le GTA par Marie-Christine Copin. Le Guide Technique d'Accréditation disponible sur le site de l'AFAQAP et sur le site du



COFRAC est un mode d'emploi de la norme ISO 15189. Le GTA en ACP a exclu le diagnostic médical du champ de la norme cet été. Nous veillerons à ce que ce point soit scrupuleusement respecté.

- **Eric Anger** pilote la **commission « Relations transversales »** avec les différents syndicats. Notre Syndicat est mixte, hospitalier et libéral et doit de ce fait continuer d'enrichir la réflexion des Syndicats transversaux, notamment dans le domaine de la Cancérologie.



- **Frédéric Staroz** pilote la **commission « Redevances, CAS, ROSP »**.

- **Je** pilote la **commission « Informations du public sur l'ACP »**. Mon souhait serait de communiquer et de faire connaître notre Spécialité auprès des patients et de leur expliquer notre rôle notamment en Cancérologie où nous sommes la pierre angulaire de toute décision thérapeutique. Il est fondamental de dialoguer avec les associations de patients et d'organiser des journées de rencontre Pathologistes/Patients, comme dans d'autres pays.

Nous évoquerons également :

Le nouveau site : Grâce à **Thomas Petit** le site du Syndicat a fait peau neuve et nous l'en félicitons vivement ! Ce site plus design est très convivial et facile d'utilisation. Mille mercis à Thomas pour sa précieuse collaboration. Ce site est un outil de communication entre Pathologistes et à terme il sera également destiné aux patients, au grand public, pour faire connaître notre Spécialité. A tour de rôle chaque membre du CA rédigera dorénavant une ActuPath sur un thème de son choix. De nouvelles ActuPath juridiques sont également prévues.



La CCAM V2 : Un grand merci à **Frédéric Staroz, Olivier Vire** et **Michel Guiu**, ainsi qu'à notre secrétaire **Christine Le Pahun** cheville ouvrière du SMPF, d'avoir organisé la réunion à Paris sur la CCAMV2. Cela a été un franc succès : vous êtes venus nombreux et la séance a été très interactive. Cet été, dans quelques régions nous avons rencontré des difficultés de mise en place de la V2 en raison d'un problème de logiciel des CPAM. Les problèmes semblent résolus. Un premier bilan de l'évolution de nos honoraires sera communiqué au Syndicat par la CNAMTS début 2015. Nous vérifierons que les 4% d'augmentation prévue des honoraires totaux sont une réalité. Ce sera également l'opportunité pour nous de parler à nouveau du coût de la pratique et des tarifs cibles.



Le CNPath : L'alternance public/libéral à la Présidence du CNPath est une réalité puisqu'un membre libéral du CNPath a été élu Président en la

personne de **Jérôme Chetritt**, Président du GPL et membre du CA depuis de nombreuses années, et nous l'en félicitons.

Enfin, nous aborderons la problématique du **Tiers payant généralisé** : s'il est appliqué, notre Spécialité devra bénéficier d'une dérogation puisque nous n'avons pas accès à la carte vitale des patients.



Je souhaite que notre réunion au CNIT soit la plus interactive possible. Rendez-vous salle Dickens 4 à 16h au CNIT le **jeudi 20 novembre 2014**.

Je terminerai par cette phrase emblématique prononcée en 2012 à Vancouver par le Président de l'USCAP, G. N Fuller : « **We are the guardians of the tissues** ». Je le répète, les tests compagnons sont un enjeu majeur pour notre Spécialité. Les thérapies ciblées se feront grâce à nous et avec nous, aussi bien hospitaliers que libéraux, cependant beaucoup d'intérêts économiques sont en jeu.

Que nous soyons hospitalo-universitaires, hospitaliers ou libéraux, de notre unité vis-à-vis des tutelles et des laboratoires pharmaceutiques dépend l'avenir de notre Spécialité.

Bien confraternellement.

*Dr Elisabeth Russ
Présidente du SMPF*

**Assemblée Générale du SMPF
JEUDI 20 NOVEMBRE 2014
16h - 17h
CNIT
Salle Dickens 4**

